



(source : <https://www.cergy.fr>)

La communication par internet de nos jours

1. Les réseaux sociaux

Quels sont les bienfaits et les dangers des réseaux sociaux ? Qu'est-ce qu'un réseau social ?

Les réseaux sociaux sont un ensemble de médias permettant de communiquer et de sociabiliser avec autrui .

(source : Prim à bord)

Nous pouvons considérer Classmates.com comme le premier réseau social. Il fût crée par Randy Conrads en 1995 dans l'objectif de remettre en contact d'anciens camarades.

(source : Chosesàsavoir)

D'après plusieurs recherches en 2020, nous constatons qu'il y a plus de 5 milliards de mobinautes(1) et plus de 2 milliards d'internautes(2).

Cela fait beaucoup. Et vous, à quelle fréquence les utilisez-vous ?

(source:CNET.com)

(1) : personne ayant accès à des contenus internet à partir d'un mobile

(2) : utilisateur du réseau internet



(source : blogdumoderateur)

Nous avons préparé un questionnaire pour noter vos avis. Les questions ont souvent fait l'objet de réponses unanimes.

Pour la 1ère question : Que représentent les réseaux sociaux pour vous ?

Les réponses ont été :

C'est un moyen de communiquer, de partager et de trouver des informations.

Pour la 2ème question :

D'après vous, est-il dangereux d'en abuser ?

Les réponses étaient : C'est dangereux, car beaucoup en abusent en influençant les autres et en faisant circuler de fausses informations.



(source : Métamorph'Ose / Phyléa)

À la 3ème question : Apprécieriez-vous qu'on autorise leur utilisation dans l'enceinte de l'établissement ?

Les réponses furent presque toutes les mêmes : Non, car ils sont déjà assez présents au quotidien, certains élèves s'en servent pour nuire à autrui puisqu'ils ne sont pas assez cadrés.

Pour la 4ème question : Quel jeu utilisez-vous le plus et à quelle fréquence ?

Mme SODA (personnel de la vie scolaire) eut la gentillesse de nous donner son avis et je cite : "j'en utilise rarement car cela me fait perdre du temps sur mes activités quotidiennes". (Nous la remercions pour son témoignage)

2. Le cyberharcèlement

Définition : le cyberharcèlement est le harcèlement via internet . Cela est un délit passible d'une peine d'amende et/ou de prison. Et c'est pire si la victime a moins de 15 ans.

La peine maximum, si l'auteur est majeur et que la victime a plus de 15 ans, est de 2 ans de prison et 30 000€ d'amende.

La peine est de 3 ans de prison et 45 000€ d'amende quand l'auteur est majeur et la victime a moins de 15 ans.

Lorsque l'auteur est mineur et sa victime aussi, sa peine variera en fonction de son âge (plus de 13 ans ou moins de 13 ans) et de l'âge de la victime (plus de 15 ans ou moins de 15 ans).

(source : <https://www.service-public.fr>)



(source : <https://fr.freepik.com>)

Pour la question : Que pensez-vous du cyberharcèlement ?

Nous avons noté des réponses telles que : c'est un harcèlement silencieux qui peut pousser des personnes vulnérables et fragiles à l'acte et cela doit être puni.

Pour finir je souhaiterais remercier les personnes qui ont contribué à cet article.

Apprenons à savoir comment utiliser les réseaux sociaux à bon escient et non comme une arme pour harceler des personnes fragiles.



(source : <https://fr.freepik.com>)